



Encadrement technique :  
Catégorie :

**ET-PB\_007 – Plancher radiant**  
CVCA

## Mise en contexte

Le progiciel SIMEB ne comporte aucune case à cocher pour l'installation d'un plancher radiant comme mesure d'efficacité énergétique.

## Question

Comment calculer les économies d'énergie attribuables à cette mesure d'efficacité énergétique dans SIMEB ?

## Réponse

Pour calculer les économies d'énergie attribuables à cette mesure d'efficacité énergétique, il faut appliquer le principe d'une réduction de la température de consigne de **1,1 °C (2 °F)** en tout temps dans les zones touchées.

Procéder de la sorte même si le calcul se fait au moyen d'un autre progiciel que SIMEB.

### Pour un nouveau bâtiment

Le bâtiment de référence utilise les mêmes horaires et les mêmes profils de température que le bâtiment proposé. La méthode suivante permet de calculer les économies d'énergie attribuables à cette mesure d'efficacité énergétique :

1. Calculer la consommation du bâtiment sans l'abaissement de température que permet le plancher radiant.
2. Dans le menu Simulation/Programme Bâtiments d'Hydro-Québec, choisir Calculer.
3. Noter la consommation du **Bâtiment de référence**.
4. Dupliquer le bâtiment et abaisser la température de consigne de **1,1 °C (2 °F)** pour les zones touchées par la mesure.
5. Dans le menu Simulation/Programme Bâtiments d'Hydro-Québec, choisir Calculer.
6. Noter la consommation du **Bâtiment proposé**.
7. Ensuite, dans le PPB, saisir la consommation du bâtiment de référence, obtenue au point 3, et celle du bâtiment proposé, obtenue au point 6.